



PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES
POPULATIONS

Annecy, le

20 NOV. 2013

Service Santé et Protection Animales

Réf. : 2013-6145/FM

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE,

Arrêté - n° 7433-2013316-0008 portant sur le certificat de capacité relatif à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L 214 – 6 (IV, 3°), L 215 10, R- 214 – 25 à R 214 – 33 ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2001 modifié relatif à la liste des diplômes, titres et certificats requis pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2012 relatif aux modalités de demande et de délivrance du certificat de capacité destiné à l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 12 juillet 2012 portant nomination de Monsieur Georges-François LECLERC, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013133-0010 du 13 mai 2013 portant délégation de signature à Mme Valérie LE BOURG, directrice départementale de la protection des populations de la Haute Savoie ;

Vu l'arrêté DDPP-2013133-0012 du 13 mai 2013 portant subdélégation de signature de Mme Valérie LE BOURG, directrice départementale de la protection des populations de la Haute Savoie ;

Vu la demande présentée par **Madame PICCHIOTTINO Delphine** sollicitant le certificat de capacité pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestiques,

Sur proposition de Mme la Directrice départementale de la protection des populations ;

.../...

